

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

ARCHE DE LA DÉFENSE
92055 PARIS LA DÉFENSE

COMMUNICATION CONCERNANT / *COMMUNICATION CONCERNING*



- LA DÉLIVRANCE D'UNE HOMOLOGATION / *THE APPROVAL GRANTED,*
- L'EXTENSION D'HOMOLOGATION / *THE APPROVAL EXTENDED,*
- LE REFUS D'HOMOLOGATION / *THE APPROVAL REFUSED,*
- LE RETRAIT D'HOMOLOGATION / *THE APPROVAL WITHDRAWN,*
- L'ARRÊT DÉFINITIF DE LA PRODUCTION / *THE PRODUCTION DEFINITELY DISCONTINUED*

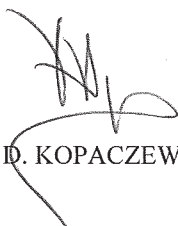
d'un type d'élément de construction conformément au Règlement N°55
of a type of component pursuant to Regulation N°55

NUMÉRO D'HOMOLOGATION / *APPROVAL NUMBER* : 0112211

EXTENSION N° : 00

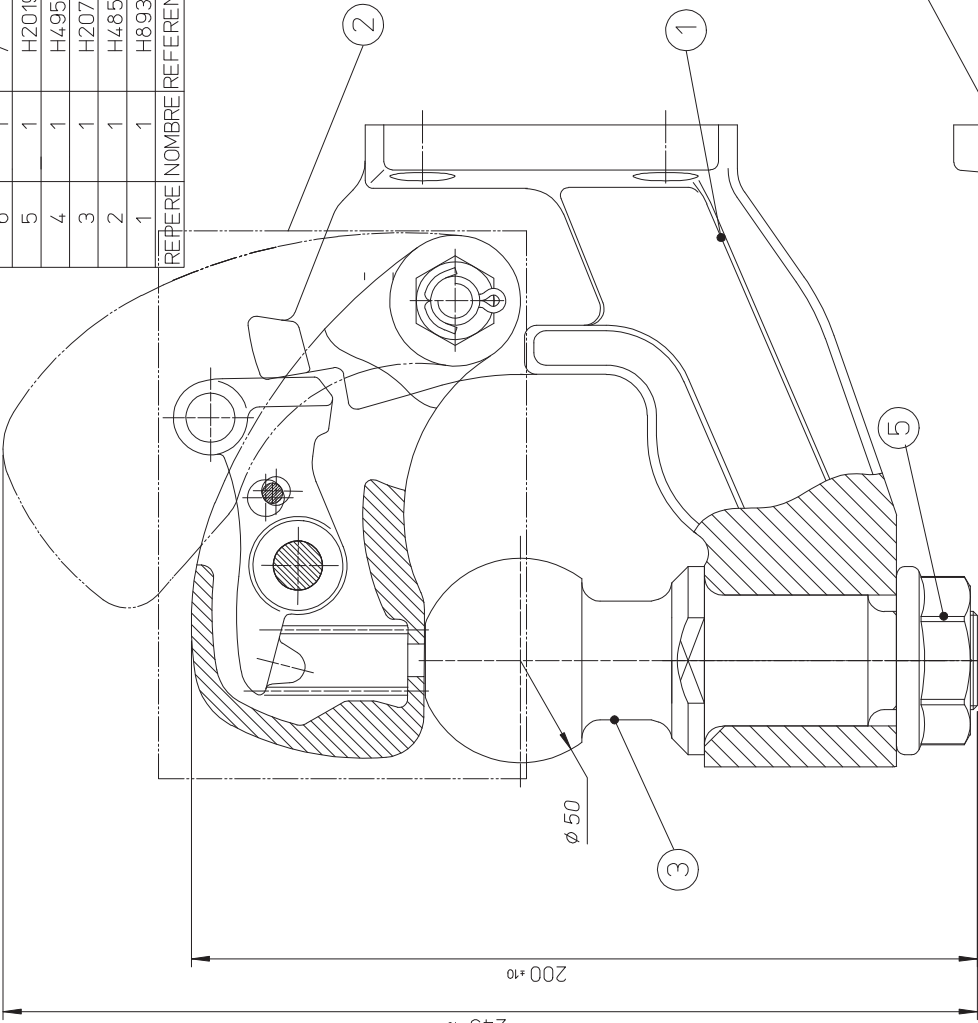
1. Marque de fabrique ou de commerce du dispositif ou des pièces : GOËTT
Trade name or mark of the device or component
2. Nom du fabricant du type du dispositif ou des pièces : CRM-*
Manufacturer's name for the type of device or component
3. Nom et adresse du fabricant : Société Nouvelle RTN- GOËTT SAS
Manufacturer's name and address ZI Route de Tours
49490 NOYANT - FRANCE
4. Le cas échéant, nom et adresse du représentant du fabricant : -
If applicable, name and address of manufacturer's representative
5. Noms et marques de fabrique d'autres fournisseurs figurant sur le dispositif ou les pièces / *Alternative supplier's names or trade marks applied to the device or component* : -
6. Nom et adresse de la société ou de l'organisme chargé de vérifier la conformité de la production/ *Name and address of company or body taking responsibility for the conformity of production* : Voir point 3 / *See point 3.*
7. Soumis à l'homologation le : 14/06/12
Submitted for approval on
8. Service technique chargé des essais d'homologation : UTAC
Technical service responsible for conducting approval tests
9. Description sommaire : Crochet mixte pour anneaux 42x68 ou 42x76 ou pour
Brief description boîte d'attache pour rotule de diamètre 50 mm.
Multifunction hook coupling device for drawbars eyes 42x68 or 42x76 or for 50mm diameter coupling heads.
- 9.1. Type et classe du dispositif et des pièces : CRM-* - S
Type and class of device or component

- 9.2. Valeurs caractéristiques :
Characteristic values
- 9.2.1. Valeurs de base : D= 31 kN - Dc= - kN - S= 340 kg - U= - t - V= - kN
Primary values
- Autres valeurs : D= - kN - Dc= - kN - S= - kg - U= - t - V= - kN
Alternative values
- 9.3. Pour les dispositifs et les pièces mécaniques d'attelage de la classe A, y compris les barres d'attelage / *For Class A mechanical coupling devices or components, including towing brackets .*
- Masse maximale admissible déclarée par le constructeur du véhicule : Voir dossier technique
Vehicle manufacturer's maximum permissible vehicle mass See technical document
- Répartition de la masse maximale admissible du véhicule entre les essieux : Voir dossier technique
Distribution of maximum permissible vehicle mass between the axles See technical document
- Masse maximale admissible déclarée par le constructeur de la remorque : Voir dossier technique
Vehicle manufacturer's maximum permissible towable trailer mass See technical document
- Masse statique maximale admissible déclarée par le constructeur sur la boule d'attelage : Voir dossier technique
Vehicle manufacturer's maximum permissible static mass on coupling ball See technical document
- Masse maximale du véhicule avec sa carrosserie, en ordre de marche, y compris le liquide de refroidissement, les lubrifiants, le carburant, les outils et la roue de secours (si elle est fournie), mais à l'exclusion du conducteur /
Maximum mass of the vehicle, with bodywork, in running order, including coolant, oils, fuel, tools and spare wheel (if supplied) but not including driver :
Voir dossier technique
See technical document
- Conditions de charge auxquelles la hauteur de la boule d'attelage des véhicules de la catégorie M1 doit être mesurée – voir paragraphe 2 de l'appendice 1 de l'annexe 7 / *Loading condition under which the tow ball height of a mechanical coupling device fitted to category M1 vehicles is to be measured - see paragraph 2 of annex 7, appendix 1 : -*
- 9.4. Pour les têtes d' attelage de la classe B, la tête d' attelage est-elle destinée à être montée sur une remorque O₁ non freinée / *for class B coupling heads, is the coupling head intended to be fitted to an unbraked O 1 trailer:*
- ~~Oui / Non~~ / sans objet
~~Yes / no~~ / not applicable
10. Instructions relatives au montage du dispositif ou des pièces d'attelage sur le véhicule et photographies ou dessins des points de fixation indiqués par le constructeur du véhicule / *Instructions for the attachment of the coupling device or component type to the vehicle and photographs or drawings of the mounting points given by the vehicle manufacturer :*
Voir pages 8.1 et 8.2 du dossier technique / *see pages 8.1 and 8.2 of technical file.*

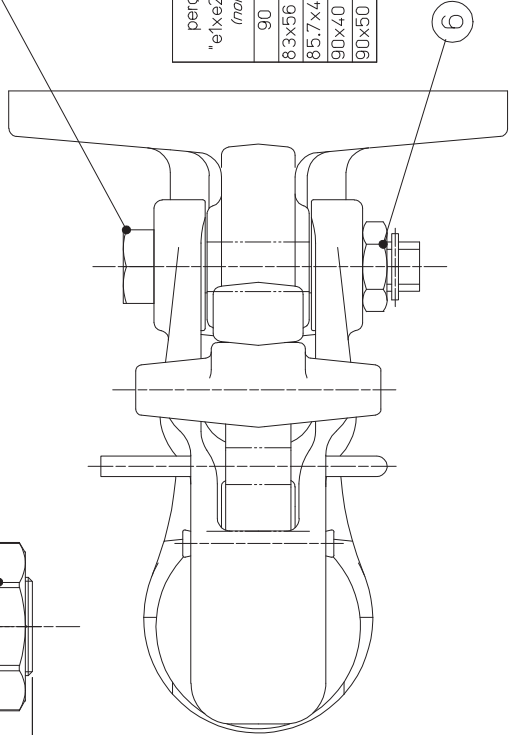
- 11 Renseignements concernant le montage de barres ou de plaques de renfort spéciales ou d'entretoises nécessaires à la fixation du dispositif ou des pièces d'attelage / *Information on the fitting of any special reinforcing brackets or plates or spacing components necessary for the attachment of the coupling device or component* : -
12. Renseignements supplémentaires pour les cas où l'utilisation du dispositif ou des pièces d'attelage est limitée à des types particuliers de véhicules (voir annexe 5, paragraphe 3.4) / *Additional information where the use of the coupling device or component is restricted to special types of vehicles (see annex 5, paragraph 3.4)*: -
13. Pour les attelages à crochet de la classe K, renseignements concernant les anneaux de timon compatibles / *For Class K hook type couplings, details of the drawbar eyes suitable for use with the particular hook type* : -
14. Date(s) du (des) rapport(s) d'essai délivré(s) par ce service : 24/10/12
Date(s) of test report(s) issued by that service
15. Numéro(s) du (des) rapport(s) d'essai délivré(s) par ce service : 12/07954
Number(s) of test report(s) issued by that service
16. Emplacement de la marque d'homologation : Sur le corps du crochet ou sur l'ensemble de fermeture.
Position of approval mark on the vehicle : On the body of the coupling device or on the lock unit.
17. Motif(s) de l'extension (le cas échéant) : -
Reason(s) of extension (if applicable)
18. L'homologation est : Accordée / refusée
Approval is : granted / refused
19. Lieu : PARIS
Place
20. Date : - 7 NOV. 2012
21. Signature / *Signature* :

D. KOPACZEWSKI
22. Le dossier de réception déposé au Service Administratif ayant accordé la réception, peut être obtenu sur demande.
The type-approval file deposited at the Administrative Services having delivered the type-approval may be obtained on request.

Remarque : Le crochet possède cinq variantes de perçages (voir dossier technique).
Remarks : the hook has five variant of drill (see technical file).

7	1	H5885	Vis
6	1	/	Ecroû Hm M12, classe 8
5	1	H20199	Ecroû frein embase M24x1,5 HEWISTOP
4	1	H4956	Ensemble chaînette de sécurité
3	1	H20741	Rotule ISO
2	1	H4852	Ensemble fermeture
1	1	H8932	Crochet mixte (corps) (suivant variante)
REPERE NOMBRE REFERENCE DESIGNATION			



perçage nominal *ø1x2 Nb Trous D2* (nominal drilling)	Type	variante (variant)
90 2T17 (2 holes)	CRM-C	(A)
83x56 4T10.5 (4 holes)	CRM-D	(B)
85.7x44.45 4T13 (4 holes)	CRM-F	(C)
90x40 4T17 (4 holes)	CRM-K	(D)
90x50 4T17 (4 holes)	CRM-L	(E)



Ce certificat offre la garantie que les informations contenues dans ce document sous sa forme électronique n'ont pas été modifiées de quelque façon que ce soit.



GOETT

CROCHET MIXTE à BOULE ISO ø50

COMBINED HOOK

Matière: /

Fournisseur: /

Protection: /

Traitement: /

Tolgent: /

Poids: 6.42 kg

Code: voir tableau

Dessiné par: G.G

Vérifié par: 1

Date: 14-05-12



GOETT

No: H8922

NOTICE G65

MONTAGE ET UTILISATION DE CROCHETS

(Type CR 32C et CRM)

Février 2013 Rev 00

CRM

Le crochet mixte permet l'accrochage d'une remorque avec un anneau (42x68 ou 42x76) ou une boîte d'attache pour rotule Ø 50.

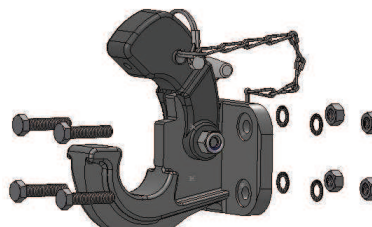
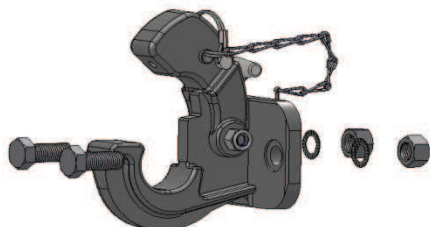
Les remorques accouplées peuvent être à essieux centraux ou à timon articulé (Rond d'avant train).

CR 32C

Le crochet 32C permet l'accrochage d'une remorque avec un anneau (42x68 ou 42x76).

Les remorques accouplées peuvent être à essieux centraux ou à timon articulé (Rond d'avant train).

1) MONTAGE



S'assurer que les vis de fixation ne se peuvent pas se desserrer (écrous freins, rondelles à dents...)

CR32C-C et CRM-C
2T Ø17 EA 90
-2 vis M16 cl 8.8
-couple de serrage : 18 daN.m

CR32C-D et CRM-D
4T Ø11 EA 83X56
-4 vis M10 cl 10.9
-couple de serrage : 5,5 daN.m

CR32C-F et CRM-F
4T Ø13 EA 85.7X44.45
-4 vis M12 cl 8.8
-couple de serrage : 6,5 daN.m

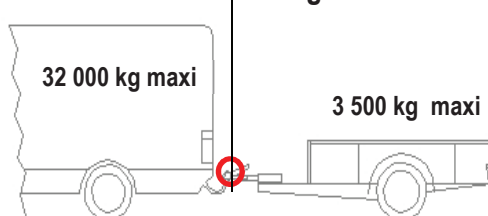
CR32C-G
4T Ø13 EA 90X50
-4 vis M12 cl 8.8
-couple de serrage : 6,5 daN.m

CR32C-K et CRM-K
4T Ø17 EA 90X40
-4 vis M16 cl 6.8
-couple de serrage : 11,5 daN.m

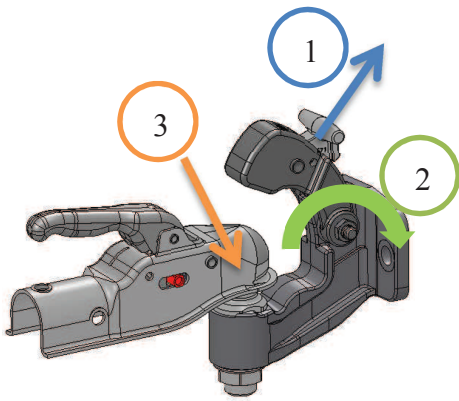
CRM-L
4T Ø17 EA 90X50
-4 vis M16 cl 6.8
-couple de serrage : 11,5 daN.m

2) UTILISATION DES CROCHETS

Contrôler impérativement la charge verticale S
maxi 340 kg

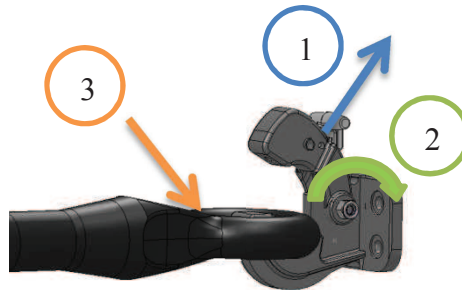
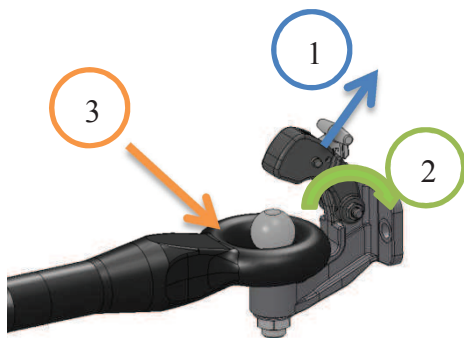


CROCHET MIXTE AVEC BOITE D'ATTACHE

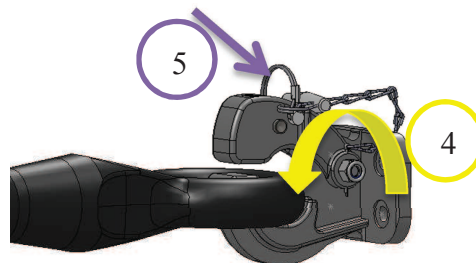
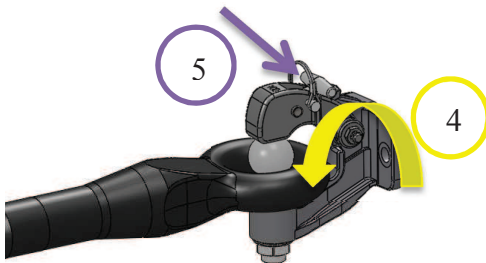


Ouvrir le crochet en tirant sur la poignée **1** et en pivotant l'ensemble de la menotte **2** vers l'arrière.
Verrouiller la boîte d'attache sur la boule **3**.
Ne pas refermer la menotte

CROCHET MIXTE ET 32C AVEC ANNEAU



Ouvrir le crochet en tirant sur la poignée **1** et en pivotant l'ensemble de la menotte **2** vers l'arrière.
Positionner l'anneau **3**.



Refermer la menotte **4** en pivotant vers l'avant. On doit entendre un claquement.
Remettre la goupille à arceau 5.

3) ENTRETIEN :

Vous êtes utilisateur d'un crochet d'attelage, mais celui-ci n'est pas un simple organe d'attelage. C'est un **APPAREIL DE SECURITE** QUI ENGAGE LA VOTRE ET CELLE DES AUTRES. Il est donc **IMPERATIF** et **ESSENTIEL** de ne pas négliger ce point. Assurez-vous que le système de verrouillage soit toujours en état de fonctionnement.

Vérifier régulièrement le graissage des axes, broches, crochets boules (tous les 5000 km ou tous les mois). L'usure ou le matage des différents éléments ne doit pas dépasser 5/10^e des cotes d'origine.

4) RÈGLES GENERALES - GARANTIE :

Tous nos appareils sont garantis pour une durée d'un an à compter de la date de mise en circulation, à condition que ceux-ci soient utilisés conformément aux prescriptions stipulées sur nos notices et pour des emplois routiers normaux définis par le BNA, l'ISO ou le Code de la Route. Seules les pièces d'origine sont garanties.